FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
MA Green Plus comp A

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit MA Green Plus comp A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Résine.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur
G&B Fissaggi Srl
Corso Savona 22
10029, Villastellone (TO)
Italy
+39 011 96 19 433
+39 011 96 19 382/ 639

Web www.gebfissaggi.com

Personne à contacter info@gebfissaggi.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +39 011 96 19 433 (8.30 - 12.30 /13.30 - 17.30)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N°/1272/2008)

Dangers physiques Flam. Liq. 3 - H226

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319

Dangers pour l'environnement Non classé.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger

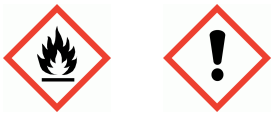

Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

MA Green Plus comp A

Mentions de mise en garde

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Mentions de mise en garde supplémentaires

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

VINYL TOLUENE		**10-20%**
Numéro CAS: 25013-15-4	Numéro CE: 246-562-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119622074-50-XXXX

Classification
Flam. Liq. 3 - H226
Acute Tox. 4 - H332
Skin Irrit. 2 - H315
Eye Irrit. 2 - H319
Asp. Tox. 1 - H304

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact cutané

Enlever la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact oculaire

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation

Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires.

Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

MA Green Plus comp A

Contact cutané Peut provoquer une irritation cutanée/eczema.

Contact oculaire Irritation des yeux et des muqueuses.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Ne pas utiliser dans des espaces confinés sans une ventilation suffisante et/ou un appareil de protection respiratoire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Tenir éloigné des matières comburantes, de la chaleur et des flammes.

Classe de stockage Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

MA Green Plus comp A

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

VINYL TOLUENE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 240 mg/m³
VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

VINYL TOLUENE (CAS: 25013-15-4)

DNEL	Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 37 mg/m³ Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 37 mg/m³ REACH dossier d'information
PNEC	- Eau douce; 0.0498 mg/l - Eau de mer; 0.002 mg/l - rejet intermittent; 0.013 mg/l - STP; 1 mg/l - Sédiments (eau douce); 0.684 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 0.0684 mg/kg - Sol; 0.133 mg/kg REACH dossier d'information

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection

Contrôles techniques appropriés	Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.
Protection des yeux/du visage	Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.
Protection des mains	Il est recommandé de porter des gants imperméables résistants aux agents chimiques.
Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.
Mesures d'hygiène	NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Protection respiratoire	Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

MA Green Plus comp A

Aspect	Liquide
Couleur	Beige.
Odeur	Aromatique.
Seuil olfactif	Indéterminé.
pH	Non applicable.
Point de fusion	Indéterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>165°C @
Point d'éclair	53°C
Taux d'évaporation	Indéterminé.
Facteur d'évaporation	Indéterminé.
Inflammabilité (solide, gaz)	Indéterminé.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Indéterminé.
Autre inflammabilité	Indéterminé.
Pression de vapeur	6 hPa @ 20°C
Densité de vapeur	Indéterminé.
Densité relative	1.65 - 1.75 @ 20°C
Densité apparente	Non applicable.
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau
Coefficient de partage	Indéterminé.
Température d'auto-inflammabilité	Indéterminé.
Température de décomposition	Indéterminé.
Viscosité	> 60 S ISO2431
Propriétés explosives	Aucune information disponible.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Peroxydes organiques/peroxydes d'hydrogène.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

MA Green Plus comp A

Possibilité de réactions dangereuses Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Peroxydes organiques/peroxydes d'hydrogène.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 79,09

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Toux.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

Dangers chroniques et aigus pour la santé Irritant pour la peau. Irritant pour les yeux.

Voie d'exposition Contact avec la peau et/ou les yeux.

Symptômes Irritation des yeux et des muqueuses. Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires. Irritation cutanée.

Considérations médicales Affections cutanées et allergies.

Informations toxicologiques sur les composants

VINYL TOLUENE

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 11,0

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

Informations écologiques sur les composants

VINYL TOLUENE

Toxicité aiguë - poisson LC50, 96 heures: 23.4 mg/l, Pimephales promelas (Fat-head Minnow)

MA Green Plus comp A

12.2. Persistance et dégradabilité

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

VINYL TOLUENE

Coefficient de partage log Pow: 3.36

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Non applicable.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Non applicable.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales.

Méthodes de traitement des déchets Evacuer les déchets via un prestataire agréé pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Indications de transport routier Non Réglementé.

Indications de transport ferroviaire Non Réglementé.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (IMDG) 1866

N° ONU (ICAO) 1866

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (IMDG) RESIN SOLUTION

Nom d'expédition (ICAO) RESIN SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe IMDG 3

Classe/division ICAO 3

Etiquettes de transport

14.4. Groupe d'emballage

MA Green Plus comp A

Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-E, S-E

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non pertinent.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	(EU) No 2015/830
Document d'orientation	Workplace Exposure Limits EH40.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

Inventaires

États-Unis (TSCA)
Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

États-Unis (TSCA) 12 (b)
Aucun ingrédient n'est listé ou exempté.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Commentaires sur la révision	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
Date de révision	25/04/2016
Révision	1
Numéro de FDS	20771
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation.

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
MA Green Plus comp B

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit MA Green Plus comp B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Catalyseur.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur
G&B Fissaggi Srl
Corso Savona 22
10029, Villastellone (TO)
Italy
+39 011 96 19 433
+39 011 96 19 382/ 639

Web www.gebfissaggi.com

Personne à contacter info@gebfissaggi.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +39 011 96 19 433 (8.30 - 12.30 /13.30 - 17.30)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N°/1272/2008)

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé humaine Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317

Dangers pour l'environnement Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 3 - H412

Santé humaine Peut provoquer des affections cutanées en cas de contact prolongé ou répété. Le produit est irritant pour les yeux et la peau.

Environnement Le produit contient une substance qui est très toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

Physicochimique Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger

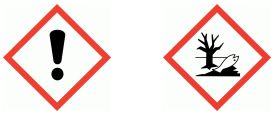

Mention d'avertissement Attention

MA Green Plus comp B

Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Contient

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

Mentions de mise en garde supplémentaires

P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P391 Recueillir le produit répandu.
P411 Stocker à une température ne dépassant pas °C/77°F.

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

PEROXYDE DE DIBENZOYLE **10-15%**

Numéro CAS: 94-36-0 | Numéro CE: 202-327-6 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119511472-50-XXXX

Facteur M (aigu) = 10

Classification
Org. Perox. B - H241
Eye Irrit. 2 - H319
Skin Sens. 1 - H317
Aquatic Acute 1 - H400

BENZOIC ACID,NONYL ESTER,BRANCHED AND LINEAR **5-10%**

Numéro CAS: 670241-72-2 | Numéro CE: 447-010-5 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-0000018876-55-XXXX

Classification
Aquatic Chronic 2 - H411

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

MA Green Plus comp B

Contact cutané Enlever la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée.

Contact oculaire Irritation des yeux et des muqueuses.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Aucune règle de comportement particulière n'est prescrite en raison de la faible quantité de produit manipulée.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

MA Green Plus comp B

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Aucune procédure d'hygiène particulière recommandée mais de bonnes pratiques d'hygiène personnelle doivent toujours être observées lorsque l'on travaille avec des produits chimiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Tenir éloigné des produits inflammables et combustibles. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 25°C.

Classe de stockage Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 5 mg/m³
VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

PEROXYDE DE DIBENZOYLE (CAS: 94-36-0)

DNEL Industrie - Contact avec la peau; Long terme : 6.6 mg/kg/jour
Industrie - Ingestion; Long terme : 1.6 mg/kg/jour
Industrie - Inhalatoire; Long terme : 11.75 mg/m³

PNEC
- Eau douce; 0.000602 mg/l
- Sédiments (eau douce); 0.338 mg/kg
- STP; 0.35 mg/l
- Eau de mer; 0.0000602 mg/l
- Sédiments (eau de mer); 0.0338 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection

Contrôles techniques appropriés Prévoir une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

Protection des mains Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile.

Autre protection de la peau et du corps Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

Mesures d'hygiène Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL !

MA Green Plus comp B

Protection respiratoire	Aucune recommandation particulière.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide
Couleur	Noir.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Indéterminé.
pH	Indéterminé.
Point de fusion	Non applicable.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non applicable.
Point d'éclair	Non applicable.
Taux d'évaporation	Indéterminé.
Facteur d'évaporation	Indéterminé.
Inflammabilité (solide, gaz)	Indéterminé.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Indéterminé.
Autre inflammabilité	Indéterminé.
Pression de vapeur	Indéterminé.
Densité de vapeur	Indéterminé.
Densité relative	1.5 - 1.6
Densité apparente	Non applicable.
Solubilité(s)	Indéterminé.
Coefficient de partage	Indéterminé.
Température d'auto-inflammabilité	Indéterminé.
Température de décomposition	50°C
Viscosité	> 60 S ISO2431
Propriétés explosives	Aucune information disponible.
Propriétés comburantes	Indéterminé.

9.2. Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Acides. Bases. Amines. Réducteurs forts.

MA Green Plus comp B

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Décomposera à des températures dépassant 50°C.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter le contact avec les réducteurs forts. Eviter la chaleur. Eviter le contact avec les acides et les bases.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Réducteurs forts. Acides, non comburants. Acides - organiques. Bases - inorganiques. Bases - organiques. Amines.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Sensibilisant.

Inhalation Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact oculaire Irritation des yeux et des muqueuses.

Voie d'exposition Contact avec la peau et/ou les yeux.

Symptômes Irritation cutanée. Irritation des yeux et des muqueuses.

Considérations médicales Pas d'information disponible.

Informations toxicologiques sur les composants

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL_{50} mg/kg) 950,0

Espèces Rat

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Informations écologiques sur les composants

MA Green Plus comp B

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L_{50}	0.01 < L(E)C50 ≤ 0.1
Facteur M (aigu)	10
Toxicité aiguë - poisson	LC50, 96 heures: 0.06 mg/l, Onchorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE_{50}, 48 heures: 0.11 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE_{50}, 72 heures: 0.07 mg/l, Selenastrum capricornutum

BENZOIC ACID,NONYL ESTER,BRANCHED AND LINEAR

Toxicité aiguë - poisson	CL_{50}, 24 heures: > 1.23 mg/l, Cyprinus carpio (carpe commune) CL_{50}, 48 heures: > 1.23 mg/l, Cyprinus carpio (carpe commune) CL_{50}, 72 heures: > 1.23 mg/l, Cyprinus carpio (carpe commune) CE_{50}, 96 heures: > 1.23 mg/l, Cyprinus carpio (carpe commune) CE_{100}, 96 heures: > 1.23 mg/l, Cyprinus carpio (carpe commune) NOEC, 96 heures: > 1.23 mg/l, Cyprinus carpio (carpe commune)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE_{50}, 24 heures: > 2.2 mg/l, Daphnia magna CE_{50}, 48 heures: > 2.2 mg/l, Daphnia magna NOEC, 48 heures: > 2.2 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - microorganismes	CI_{50}, 3 heures: > 1000 mg/l, Boues activées NOEC, 3 heures: > 1000 mg/l, Boues activées

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Indéterminé.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Mobile. Le produit est partiellement miscible dans l'eau et peut se répandre dans le milieu aquatique.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales.

Méthodes de traitement des déchets Evacuer les déchets via un prestataire agréé pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

MA Green Plus comp B

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	3082
N° ONU (IMDG)	3082
N° ONU (ICAO)	3082
N° ONU (ADN)	3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS BENZOYL PEROXIDE, BENZOIC ACID,NONYL ESTER,BRANCHED AND LINEAR)
Nom d'expédition (IMDG)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS BENZOYL PEROXIDE, BENZOIC ACID,NONYL ESTER,BRANCHED AND LINEAR)
Nom d'expédition (ICAO)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS BENZOYL PEROXIDE, BENZOIC ACID,NONYL ESTER,BRANCHED AND LINEAR)
Nom d'expédition (ADN)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS BENZOYL PEROXIDE, BENZOIC ACID,NONYL ESTER,BRANCHED AND LINEAR)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	9
Code de classement ADR/RID	M6
Etiquette ADR/RID	9
Classe IMDG	9
Classe/division ICAO	9
Classe ADN	9

Etiquettes de transport

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ADN)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-A, S-F
Catégorie de transport ADR	3

MA Green Plus comp B

Code de consignes d'intervention d'urgence	•3Z
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	90
Code de restriction en tunnels	(E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	(EU) No 2015/830
Document d'orientation	Workplace Exposure Limits EH40.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

Inventaires

États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

États-Unis (TSCA) 12 (b)

Aucun ingrédient n'est listé ou exempté.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Commentaires sur la révision	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
Date de révision	25/04/2016
Révision	1
Numéro de FDS	20770
Mentions de danger dans leur intégralité	H241 Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.